

SMEPS

Beauvais, le 17 mai 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ANDEVILLE
Place de la République
60570 ANDEVILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 05 avril 2024 à 09h39
Unité de gestion		00151091		par :	L02
Installation	UDI	000078	ANDEVILLE	Type visite :	D2
Point de surveillance	P	0000000109	CENTRE VILLAGE	Commune :	ANDEVILLE
Localisation exacte	RUE DU DOCTEUR NASSIF				

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00151234

Référence laboratoire : H_CS24.2943.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	19,7 °C				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		10,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	0,7 µg/L		50,00		
Cuivre	0,007 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<0,5 µg/L		20,00		
Plomb	1,5 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	47,7 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	1,0 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	1,3 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	2,3 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00151091)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires



Marion MINOUFLET